



Licence

professionnelle

Conseiller, Souscripteur,
Gestionnaire en **assurances**

www.enass.fr
www.formations-assurance.fr
www.emploi-assurance.com

le cnam
école management & société
enass

La licence Professionnelle Conseiller, Souscripteur, Gestionnaire en assurances du Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) se prépare en un an en formation continue ou en alternance.

L'organisation des études : un cursus personnalisé

Alternants en apprentissage et en contrat de professionnalisation

Formation présentielle

- Cours d'octobre à fin juin
- 2 jours consécutifs par semaine
- Option : module consacré aux fondamentaux en septembre

Professionnels en formation continue

Formation à distance

- Étude à distance de cours
- E-formation
- 2 à 3 jours par mois de stage en présentiel d'octobre à fin juin
- Tutorat pédagogique

Validation des acquis de l'expérience (VAE) et Validation des acquis professionnels (VAP)

- Possibilité d'un accompagnement spécialisé
- Validation après décision d'un jury national

Une licence spécialisée, porte d'entrée du secteur de l'assurance, qui apporte une réflexion approfondie, une mise en pratique du management de proximité et de l'orientation client au cœur de la stratégie des entreprises d'assurances. Elle permet :

Pour les professionnels en formation continue :

- une actualisation, un approfondissement et la consolidation des acquis professionnels
- une possibilité de spécialisation dans les domaines techniques, notamment en risques d'entreprises

Pour les jeunes en contrat d'alternance :

- un accès à l'emploi garanti
- et l'acquisition d'une expérience au cours des périodes en entreprise





Au programme

TRONC COMMUN

- Économie du risque
- Stratégie des acteurs
- Environnement de l'assureur et de l'assuré européen
- Le client, au cœur de la stratégie des entreprises
- Management de proximité

UN PARCOURS À CHOISIR PARMIS LES QUATRE SUIVANTS* :

- **Parcours Assurances de dommages**
 - Les assurances de biens et de responsabilité des particuliers et des professionnels
 - Les assurances de biens et de responsabilité des entreprises
- **Parcours Assurances de personnes**
 - L'assurance vie des particuliers
 - Les assurances collectives
- **Parcours Marché des particuliers**
 - L'assurance vie des particuliers
 - Les assurances de biens et de responsabilité des particuliers et des professionnels
- **Parcours Marché des entreprises**
 - Les assurances collectives
 - Les assurances de biens et de responsabilité des entreprises

MÉMOIRE

PROJET TUTORÉ

LES FONDAMENTAUX DE L'ASSURANCE

Exclusivement pour les diplômés hors assurance ou les salariés ayant une expérience incomplète.

* L'ensemble des parcours n'est pas proposé dans tous nos centres régionaux.

Johann Zerah, diplômé de la Licence professionnelle Conseiller, Souscripteur, Gestionnaire en assurances

“ Lors de ma reconversion professionnelle, je souhaitais intégrer une grande école, reconnue par les professionnels de l'assurance. Mon choix d'effectuer ma formation à l'Enass a été une évidence de par sa réputation auprès des grandes compagnies.

Après avoir obtenu le diplôme de la licence professionnelle de l'Enass, j'ai été recruté par AXA pour la reprise d'un portefeuille en région parisienne. J'exerce le métier d'Agent général depuis le 1^{er} janvier 2011. Je suis très satisfait de ma formation, elle m'a apporté les connaissances techniques et managériales indispensables pour exercer mon métier d'Agent Général.

Parallèlement à cette activité, j'encadre depuis 2 ans un groupe d'étudiants de l'Enass en TD Management de proximité. ”

Modalités d'inscription

● En formation continue

→ Être professionnel du secteur de l'assurance (salarié ou non salarié)

ou

→ Suivre un stage d'au moins 60 jours dans le secteur de l'assurance

et

→ Être titulaire d'un titre ou diplôme de niveau III (bac + 2) hors assurance (droit, économie, gestion...)

ou

→ Avoir une expérience professionnelle d'au moins trois ans en assurance permettant, par la validation des acquis de l'expérience, d'accéder au cursus de la Licence

CONTACT :
Yannick Miel
ymiel@enass.fr
01 47 76 59 12

● En contrat d'apprentissage ou de professionnalisation

→ Être titulaire d'un titre ou diplôme bac +2 en assurance, droit, économie, gestion...

et

→ Avoir été déclaré admissible par la commission de sélection de l'Enass

→ Avoir conclu, avec un employeur, un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation d'une durée de 12 mois

CONTACT :
Alexandra Berred
aberred@ifpass.fr
01 47 76 58 50

Téléchargez le dossier d'inscription sur :
www.ifpass.fr